



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU CALVADOS
COMMUNAUTE DE COMMUNES
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU

Délibérations

Conseil Communautaire

ঞাঙ্কণিক সভা

Séance du Jeudi 27 Novembre 2025 à 20h00

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept novembre à vingt heures, le Conseil Communautaire de l'Intercom de la Vire au Noireau s'est réuni à la salle des fêtes de la commune déléguée de Roullours (commune de Vire Normandie), sous la présidence de Mme Catherine GOURNEY-LECONTE, Présidente de l'Intercom de la Vire au Noireau.

Les courriers de convocation et l'ordre du jour, accompagnés de la note explicative de synthèse, relatifs à la séance ont été transmis aux conseillers communautaires, par voie dématérialisée, le quatorze novembre et le vingt-et-un novembre deux mille vingt-cinq.

Les courriers de convocation adressés aux conseillers communautaire ainsi que l'ordre du jour de la séance ont été publiés, à destination du public, sur le site internet et affichés au siège de l'Intercom de la Vire au Noireau le vingt-et-un novembre deux mille vingt-cinq.

M. Corentin GOETHALS a été nommé secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) applicable à l'Etablissement Public de Coopération Intercommunal (EPCI) en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200068799-20251127-D2025-11-6-1-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/12/2025

Publication : 08/12/2025

Acte rendu exécutoire après visa du contrôle de légalité et publication par la mise en ligne sur le site internet.

Date de convocation :

14 novembre 2025 et

21 novembre 2025

Nombre de membres en exercice : **61**

Nombre de membres présents : **37**

Nombre de membres ayant donné pouvoir : **8**

Nombre de membres excusés : **6**

Nombre de membres absents : **10**

Objet : Budget Annexe « Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères » - Décision Modificative n°1

Noms des Conseillers	Présents	Excusés		Absents
		* <u>Représenté(e)</u> par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	

CONDE-EN-NORMANDIE

M. Xavier ANCKAERT	X		M. Xavier ANCKAERT	
M. Benoît BALAIS	X		Mme Catherine CAILLY	
Mme Nathalie BOUILLARD			M. Benoît BALAIS	X
Mme Catherine CAILLY	X			
M. Pascal DALIGAULT				
M. Sylvain DELANGE	X			
Mme Valérie DESQUESNE				
Mme Najat LEMERAY				

LA VILLETTE

M. Daniel BREARD	X			
------------------	---	--	--	--

PERIGNY

M. Jérémie MORU	X			
-----------------	---	--	--	--

PONTECOULANT

Mme Gislaine MARIE	X			
--------------------	---	--	--	--

SAINT-DENIS-DE-MERE

M. Manuel MACHADO	X			
-------------------	---	--	--	--

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* <u>Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)</u>	* <u>A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)</u>	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
TERRES-DE-DRUANCE					
M. Jean TURMEL	X				
BEAUMESNIL					
M. Gilles PORQUET	X				
CAMPAGNOLLES					
Mme Catherine GOURNEY LECONTE	X				
LANDELLES-ET-COUPIGNY					X
M. Denis JOUAULT					X
LE MESNIL-ROBERT					
M. Jean-Claude RUAULT	X				
NOUES-DE-SIENNE					
Mme Coraline BRISON- VALLOGNES	X				
M. Olivier JEANNEAU	X				
Mme Colette JOUAULT	X				
Mme Bernadette LEROY	X				
M. Georges RAVENEL			Mme Catherine GOURNEY-LECONTE		
PONT-BELLANGER					
M. Jean-Pierre MURIER	X				
SAINT-AUBIN-DES-BOIS					X
M. Maurice ANNE					X
SAINTE-MARIE-OUTRE-L'EAU					
Mme Catherine GARNIER			M. Gilles PORQUET		
SOULEUVRE-EN-BOCAGE					
Mme Annick ALLAIN	X				
M. Alain DECLOMESNIL	X				
M. Régis DELIQUAIRE					
M. Didier DUCHEMIN					
M. Marc GUILLAUMIN	X		M. Marc GUILLAUMIN		X
M. Francis HERMON	X				
Mme Marie-Line LEVALLOIS	X				
M. Eric MARTIN					X
Mme Natacha MASSIEU	X				
Mme Sandrine SAMSON					X
Mme Cyndi THOMAS					X
VALDALLIERE					
M. Jean-Paul ANGENEAU					X
M. Frédéric BROGANIART					
Mme Marie-Françoise DAUPRAT	X		M. Gilles FAUCON		
M. Gilles FAUCON	X				
Mme Brigitte CHAPET	X				
M. Patrick POUPION	X				
Mme Sabrina PREVEL-SCOLA	X				

Noms des Conseillers	Présents	Excusés		Absents
		* Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	

VIRE NORMANDIE

M. Gilles ALLEGRE	X			
Mme Marie-Noëlle BALLÉ			X	
M. Lucien BAZIN	X			
M. Fernand CHENEL				X
Mme Marie-Ange CORDIER			X	
M. Serge COUASNON	X			
Mme Nicole DESMOTTES	X			
M. Joël DROULLON				X
M. Corentin GOETHALS	X			
Mme Catherine MADELAINE			X	
M. Gilles MALOISEL	X			
M. Pascal MARTIN	X			
Mme Marie-Odile MOREL				X
Mme Valérie OLLIVIER			X	
M. Régis PICOT				X
Mme Jane PIGAULT			M. Pascal MARTIN	
Mme Annie ROSSI	X			
M. Guy VELANY	X			

TOTAL	37	0	8	6	10
Nombre de Membres en exercice			61		
Nombre de conseillers présents			37		
Quorum			31		
Nombre de votants (conseillers présents + pouvoirs)			45		

Mme Annie ROSSI, Vice-Présidente en charge des affaires financières, de la santé et de l'enseignement supérieur, donne lecture du rapport suivant :

Chers collègues,

Suivant l'avis favorable du Bureau communautaire réuni le 15 octobre 2025, il est proposé au conseil communautaire de bien vouloir en débattre et d'autoriser les inscriptions présentées ci-après :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6542 : Créances éteintes	0,00 €	5 500,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0,00 €	5 500,00 €	0,00 €	0,00 €
R-7817 : Reprises sur dépréciations des actifs circulants	0,00 €	0,00 €	0,00 €	5 500,00 €
TOTAL R 78 : Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	0,00 €	0,00 €	0,00 €	5 500,00 €
Total FONCTIONNEMENT	0,00 €	5 500,00 €	0,00 €	5 500,00 €
INVESTISSEMENT				
D-2313-100 : CONSTRUCTION D'UNE DECHETERIE - BATIMENT DE REEMPLOI - EQUIPEMENT	0,00 €	91 000,00 €	0,00 €	0,00 €
R-238-100 : CONSTRUCTION D'UNE DECHETERIE - BATIMENT DE REEMPLOI - EQUIPEMENT	0,00 €	0,00 €	0,00 €	91 000,00 €
TOTAL 041 : Opérations patrimoniales	0,00 €	91 000,00 €	0,00 €	91 000,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	91 000,00 €	0,00 €	91 000,00 €
Total Général		96 500,00 €		96 500,00 €

- 1) Crédances éteintes de 2017 à 2018 pour un montant de 23 045,69 €
- 2) Décision Modificative technique – avances – construction de la nouvelle déchèterie. Réintégration des avances versées aux entreprises dans les travaux en cours de la déchèterie (compte 2313/238) pour un montant de 91 000 €.

VOTE

Vote ordinaire à main levée :

Pour :	45	Contre :	0	Abstentions :	0
<input type="checkbox"/> Adopté à la majorité		<input checked="" type="checkbox"/> Adopté à l'unanimité		<input type="checkbox"/> Non adopté	

Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Caen - 3 Rue Arthur le Duc – 14000 CAEN, ou sur le site internet www.telerecours.fr dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Arrêté en séance les jour, mois et an susdits
Au registre suivent les signatures.

M. Corentin GOETHALS
Secrétaire de séance



Mme Catherine GOURNEY-LECONTE
Présidente de l'Intercom de la Vire au Noireau